

**Rapport du  
Vice-président exécutif régional  
Région de la capitale nationale  
Janvier 2014**

**Notre présence dans la région**

**Partie 1 : Activités et priorités régionales**

- **Conseil de région – activités, succès et objectifs**
  - Le Conseil de région s'est réuni en assemblée générale annuelle le 5 octobre 2013. Le Conseil a été saisi des enjeux qui entourent les négociations collectives qui occuperont une bonne part des préoccupations et activités de notre syndicat en 2014. Aussi, la Conférence sur l'équité était présentée comme étant prioritaire.
  
- **Comités et conseils régionaux – activités, succès et objectifs**
  - Les conseils régionaux ont continué leurs activités pendant l'automne, notamment pour dénoncer les intentions du gouvernement Harper pour une révision en profondeur de la Loi sur les relations de travail de la fonction publique avec le projet de loi C-4.
  - Le Conseil régional d'action politique de l'Outaouais a produit un vidéo dans le cadre des élections municipales de Gatineau (automne 2013).
  - La Conférence nationale sur l'équité à Toronto a réuni plusieurs délégués de la Région de la capitale nationale. Cette conférence était une première en réunissant pour la première fois tous les groupes d'équité en même temps. La dynamique et la synergie ainsi créées en ont fait une conférence des plus réussies. La plupart des résolutions présentées ont été adoptées.
  
- **Bureaux régionaux**
  - Le bureau régional d'Ottawa ayant déménagé au 7<sup>e</sup> étage du 11 rue Holland, le personnel était encore affairé pendant l'automne avec les conséquences telles que le déballage des boîtes, l'installation des équipements, etc.
  - Plusieurs rencontres régionales ont eu lieu sur le projet de loi C-4, et à Gatineau et à Ottawa. Ces rencontres ont réuni plus de six mille membres, incluant des membres des autres syndicats (IPFPC et ACEP) qui ont reçu l'invitation.

- **Outils de communication régionale (sites Web et autres)**

- Le site Web s'est plutôt stabilisé comme outil de communications et on continue à régler les ajustements techniques et logiciel qui s'imposent. Le plateforme logiciel du site est plutôt compliqué et certaines applications présentent des complications en ce qui concerne les communications bilingues. On travaille étroitement avec le Bureau central pour les régler.
- Le bureau du VPER continue à être sollicité par les médias pour obtenir des précisions sur des questions portant sur les services publics, les questions syndicales, de justice sociale, etc.
- Les vidéos produits en collaboration avec d'autres régions ou avec le Bureau central continue à faire l'objet d'une attention particulière et ces vidéos ont connu un bon succès auprès de nos membres.

### **Négociation collective**

- L'unité FB a pu ratifier l'entente par une grande majorité de voix. L'entente doit être signée incessamment. Elle expire en juin 2014. Les leçons apprises pendant cette ronde de négociation serviront aux négociations qui s'amorceront en 2014 par les autres unités.
- L'unité TC a signé son entente avec l'employeur. Elle expire en juin 2014.

### **Grèves, mobilisation (y compris le lobbying et les conseils régionaux)**

#### a) Projet de loi C-4 :

- Une bonne mobilisation des membres par le biais de rencontres centrales et dans les sections locales. Cette initiative d'information a compris deux téléconférences (français et anglais) qui ont réuni en tout plus de 5 000 membres. Lors de ces appels les membres ont entendu directement de leur Présidente nationale et de leur Vice-président exécutif régional les enjeux entourant le projet de loi et l'impact sur la ronde de négociations qui s'entamera en 2014.
- Les conseils régionaux travailleront en plus étroite collaboration dans les mois qui viennent pour assurer une cohérence dans les activités de mobilisation et d'information auprès des membres.
- Le travail avec les équipes de lobbying continue et des rencontres ont eu lieu avec certain députés.

## **Action politique**

- Des sessions d'informations auprès des membres ainsi que les actions qui attirent l'attention des médias sont priorisées afin de continuer les efforts visant la création d'alliances et de partenariats avec les autres groupes progressistes dans la région.
- Le placement des publicités dans les journaux et sur les radios pour dénoncer le projet de loi C-4, notamment, s'est terminé à la fin décembre. Ces publicités ont été remarquées non seulement par nos membres, mais par les médias ainsi que nos politiciens fédéraux.
- Le travail effectué par le Bureau régional auprès des conseils régionaux s'est avéré productif car les conseils sont plus conscients des défis qui s'imposent et du travail à effectuer pour les rencontrer.

## **Syndicalisation**

- Les activités de syndicalisation continuent à faire l'objet d'une révision en profondeur et les campagnes actuelles continueront leurs cours. Une agente de syndicalisation débutera incessamment pour une période déterminée.

## **Équité**

- La conférence nationale sur l'équité a eu lieu en novembre et la participation des délégués ainsi que les ateliers offerts ainsi que les conférenciers ont été remarquables. Cette conférence était un projet pilote, et on peut s'attendre d'après les commentaires et le feedback initial qu'une recommandation soit formulée de répéter le format d'une conférence réunissant tous les groupes d'équité.

## **Éducation**

- L'horaire de formation pour la session d'hiver est en place. Le volume des formations offertes maintient son rythme élevé, et on peut noter que moins de cours ont été annulés cet automne. Le comité régional d'éducation avait formulé une recommandation auprès du Conseil pour offrir une formation aux facilitatrices et facilitateurs de l'Alliance, et cette formation a été donnée en début du nouvel an (2014).

## **Santé et sécurité**

- Les implications du projet de loi C-4, maintenant devenu la loi, ont des répercussions importantes et sérieuses sur la santé et sécurité de nos membres en milieu de travail. En retirant l'application de la Partie II du Code du travail aux employés fédéraux, un droit fondamental nous a été enlevé. Tous les moyens devront être utilisés pour que cette loi soit invalidée ou jugée ultra vires.

## **Partie 2 : Portefeuilles nationaux**

- Fonds de justice sociale
- Langues officielles
- Négociation collective : groupe FB.
- Conseil fédéral, NPD
- Conseil du Régime de soins dentaires de la fonction publique

## **Partie 3 : Activités du VPER**

- Le VPER s'est jeté corps et âme dans les activités de mobilisation, d'information et médiatiques pour dénoncer les implications et l'impact du projet de loi C-4.
- Le VPER a assisté à plusieurs rencontres dans les sections locales, aux séances régionales, téléconférences, et autres activités afin d'informer et de mobiliser nos militantes et militants ainsi que nos membres des effets directs de C-4.
- Le compte rendu complet des déplacements hors de la région a été soumis à la présidente nationale.
- Le compte rendu complet des dépenses du VPER a été soumis à la présidente nationale.

## **Partie 4 : Activités prévues**

- Conseil de région (réunion générale) prévue pour le 25 janvier 2014.
- Production du dernier vidéo sur les campagnes dans la RCN
- Symposium d'employeur distinct
- Conférences : Nationale sur les négociations collectives à Ottawa en février (présidence de la conférence FB).
- Rencontre de courtoisie prévue avec le Sénateur Hugh Segal pour le remercier de son appui contre le projet de loi C-377.

### **Partie 5 : Mise en valeur des sections locales**

- En étroite collaboration avec le personnel du Bureau régional on continuera à veiller sur la mise en œuvre du Plan sur la mise en valeur des sections locales.

### **Partie 6 : Congé et assiduité**

- Le compte rendu complet des congés pris au cours de la période visée par le présent rapport a été soumis au président national.
- Les demandes de rémunération des heures supplémentaires pour certaines activités de fin de semaine ont été soumises.

Le tout respectueusement soumis,

Larry Rousseau